



---

## DÉCLARATION

---

94/38

TELLE QUE PRONONCÉE

### ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

À LA CONFÉRENCE POSTMINISTÉRIELLE DE L'ANASE

SÉANCE PUBLIQUE SIX PLUS SEPT

BANGKOK, Thaïlande  
Le 26 juillet 1994

Monsieur le Président, distingués collègues,

C'est pour moi un honneur et un plaisir de représenter pour la première fois le Canada à la Conférence postministérielle annuelle de l'ANASE [Association des nations de l'Asie du Sud-Est]. Cette conférence occupe désormais une place importante au calendrier des activités des ministres canadiens des Affaires étrangères qui se sont succédé depuis que notre pays est devenu un Partenaire du dialogue en 1977. Je me réjouis d'avoir l'occasion de profiter de l'expérience commune de cette assemblée et de faire connaître la position du Canada sur les questions importantes qui vont être débattues ici.

En inaugurant hier le Forum régional de l'ANASE [FRA], nous avons établi une autre tribune importante qui permettra de mener des consultations dans le cadre du processus établi par l'ANASE.

En créant le FRA, nous avons mis sur pied quelque chose de nouveau, quelque chose qui tout à la fois reflète les profondes transformations qu'a subies la situation internationale et montre la voie de l'avenir. Inspirés par les traditions de discussion et de consensus de l'ANASE, nous avons commencé à élaborer un cadre au sein duquel pourra être mené un dialogue qui favorisera la sécurité par la coopération et contribuera à assurer la stabilité et la prospérité de la région.

Le gouvernement canadien est résolu à promouvoir toute la gamme des intérêts et des valeurs du Canada dans la conduite de nos affaires internationales, que ce soit à l'égard des droits de la personne, de l'environnement, de l'économie, du commerce ou de la paix et de la sécurité. Dans ce contexte, nous sommes déterminés à élargir le champ de nos relations avec la région de l'Asie-Pacifique. Cette nouvelle orientation se reflète dans l'examen de la politique étrangère auquel procède actuellement le Parlement du Canada.

Les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales évoluent rapidement. Nous continuerons de remplacer les structures de sécurité conçues pour faire face aux menaces de la guerre froide par de nouveaux systèmes permettant de maîtriser l'instabilité. La création du Forum régional de l'ANASE est une étape importante de ce processus.

Nous devons prévenir les nouveaux conflits éventuels en renforçant les programmes destinés à éliminer les armes nucléaires et à réduire les transferts d'armes conventionnelles. Nous devrions assurer l'universalité du Traité sur la non-prolifération [TNP], qui doit être renouvelé en avril prochain. En particulier, les pays de l'Asie du Sud et du Moyen-Orient devraient ratifier le TNP pour assurer leur propre sécurité. La Corée du Nord constitue un cas spécial. Elle doit respecter les obligations auxquelles elle a librement souscrit dans le cadre du TNP et en matière de garanties de sécurité.

Les déplacements massifs de populations se poursuivent, qu'il s'agisse de réfugiés fuyant la persécution ou de personnes cherchant à améliorer leur situation économique. On assiste à ces déplacements dans le monde entier, depuis le Rwanda en Afrique jusqu'en Haïti dans l'hémisphère occidental ou en Birmanie dans cette région. Nous devons collaborer pour remédier aux facteurs qui engendrent ces pressions migratoires, et non pas seulement pour faire face à leurs conséquences.

L'une des causes de ces déplacements est le nationalisme érigé en idéologie politique. Nous avons tous l'obligation de faire en sorte que nos minorités ethniques, religieuses et culturelles ne soient pas en butte à l'intolérance et à l'oppression.

Du point de vue économique, nous sommes confrontés à des transformations radicales. Les progrès spectaculaires de la technologie entraînent des changements dans l'organisation de la production, la structure des investissements et les transferts financiers. Ces tendances sont particulièrement sensibles dans la région de l'Asie-Pacifique. C'est pourquoi, lorsque nous prenons des mesures pour maîtriser ces changements, nous devons être attentifs à la nécessité de protéger l'environnement naturel.

En ce qui concerne la région dans laquelle nous nous trouvons, nous continuons à nous réjouir de la prospérité de l'ANASE et de ses membres, en reconnaissant naturellement que cette prospérité repose sur le maintien de la paix et de la sécurité. La volonté du Canada de contribuer à la réalisation de cet objectif se manifeste dans les actions concrètes qu'il continue de prendre dans cette région, depuis l'envoi d'experts en déminage au Cambodge jusqu'à l'organisation, de concert avec l'Indonésie, d'entretiens informels sur la réduction des tensions dans la mer de Chine méridionale.

Je voudrais aborder brièvement trois questions qui intéressent particulièrement l'ANASE et les partenaires du Dialogue. Je veux parler du Cambodge, du Viet Nam et de la Birmanie. Le Cambodge représente l'une des grandes réussites des opérations internationales de maintien de la paix, tout en continuant de poser de grands défis. Le Canada est fier d'être parmi les signataires des Accords de paix de Paris. Nous avons fourni plus de 200 militaires et de 100 civils à la plus vaste opération de maintien de la paix jamais menée par les Nations Unies.

C'est donc avec une inquiétude croissante que nous prenons note des derniers événements dans ce pays, qui risquent de réduire à néant les progrès réalisés au prix de tant d'efforts. Les Khmers rouges, dont les épouvantables violations des droits de la personne ont horrifié le monde entier au cours des années 70 et qui ont boycotté les élections organisées sous l'égide de l'ONU, poursuivent la guerre civile au Cambodge. Même si, en dernière

analyse, ce sont les Cambodgiens eux-mêmes qui devront établir une paix durable pour permettre la reconstruction de leur pays, il est dans l'intérêt de la communauté internationale toute entière de faire en sorte que le gouvernement élu soit soutenu et que des mesures très énergiques soient prises afin que les Khmers rouges ne reçoivent aucune aide.

Le Viet Nam poursuit sa réintégration au sein de l'économie régionale et mondiale, processus auquel le Canada accorde tout son appui. Nos relations bilatérales avec le Viet Nam continuent de s'améliorer. En juin, le Canada a accueilli le vice-premier ministre vietnamien, M. Phan Van Khai. Au cours de cette visite, nos deux pays ont signé les premières ententes en matière de coopération économique et de développement. Dans ce contexte, nous prévoyons un élargissement rapide de nos relations commerciales.

Nous nous inquiétons par ailleurs du fait que la stabilité reste précaire dans un autre pays de cette région. Je fais allusion à la Birmanie, où le régime militaire répressif continue de bloquer les réformes démocratiques, d'emprisonner arbitrairement ses opposants politiques et d'imposer à une grande partie de sa population un traitement dur et injuste. Bien que l'ouverture de la Birmanie à ses voisins après des décennies d'isolement volontaire soit un signe encourageant, qui nous permet d'espérer que le régime adoptera des politiques plus modérées au cours des prochaines années, nous attendons toujours la preuve d'un engagement réel envers les réformes politiques.

Nous exhortons le régime birman à calmer les inquiétudes de la communauté internationale en libérant tous les prisonniers politiques et en prenant des mesures concrètes pour restaurer la démocratie. Nous espérons que les autres pays, notamment nos partenaires de l'ANASE, tiendront compte de ces inquiétudes dans leur attitude envers la Birmanie, peut-être en adoptant des critères servant à mesurer les progrès des réformes.

Le Canada est bien décidé à accroître ses relations avec les pays de l'Asie-Pacifique. Grâce au nouveau Forum régional et à la conférence postministérielle de l'ANASE, et grâce aussi à l'APEC [Organisation de coopération économique Asie-Pacifique], nous disposons maintenant de toutes les tribunes voulues pour discuter de questions précises et pour collaborer dans des domaines déterminés.

Nous nous réjouissons à l'idée de pouvoir collaborer avec vous.

Merci.